

Montréal, le 11 mars 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé – dérivation Saint-Sauveur
Notre dossier : R-3960-2016**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre de ce jour requérant un délai aux fins de réagir à la lettre du 4 mars 2016 de S.É.-AQLPA reçue le 7 mars 2016 dans le dossier mentionné en objet.

La Régie attendra vos commentaires à l'égard de cette lettre de S.É./AQLPA **d'ici 16h le 15 mars 2016.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml